

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS DU GABON

PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT  
ET DE LA COMPETITIVITE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET**

**SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA  
MISE EN ŒUVRE DU PLAN MARKETING ET DE COMMUNICATION DE L'ANPI-GABON**

**No de Prêt : 8341**

**No. de référence : AMI/07-2016/ UCP**

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP), et placé sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé.

Cet avis a pour objectif de précéder au recrutement d'un Consultant pour l'élaboration et l'assistance technique à la mise en œuvre du Plan Marketing et de Communication de l'ANPI-Gabon

**I. MISSION DU CONSULTANT**

La mission est d'élaborer et d'assister à la mise en œuvre d'un plan marketing et communication en cohérence avec la stratégie institutionnelle (Objectif compétitivité IV) et la stratégie opérationnelle (Opérationnelle 419) de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon). Le plan de marketing et de communication doit concourir, par ses outils et ses activités, à la mise en œuvre des plans d'actions opérationnels de l'ANPI-Gabon et à promouvoir les opportunités d'investissements dans les secteurs prioritaires hors-pétrole.

La mission consiste notamment à :

- Promouvoir l'ANPI-Gabon et les opportunités d'investissements auprès des investisseurs et promoteurs locaux et internationaux ;
- Proposer des outils et des activités innovantes pour donner de la visibilité et de la visibilité aux actions de l'ANPI-Gabon dans la promotion des investissements et des exportations
- Asseoir la crédibilité de l'ANPI-Gabon dans son rôle fédérateur en matière d'amélioration du climat des affaires ;
- asseoir le rayonnement de l'ANPI-Gabon au niveau national et international ;
- Mobiliser et favoriser une plus grande implication des personnels, des partenaires techniques et financiers et des acteurs institutionnels dans la mise en œuvre du programme stratégique de l'ANPI-Gabon.
- Promouvoir la stratégie nationale de promotion des Investissements auprès des acteurs du secteur public et du secteur privé
- Promouvoir tous les services de l'ANPI-Gabon dont le centre de formalisation et les produits et services de la Direction de l'Entreprenariat et de la Direction de Formalisation
- Définir les outils de la communication interne de l'ANPI-Gabon

De façon plus spécifique, le consultant devra :

- Proposer un plan marketing et communication à l'échelle nationale et internationale ;
- Définir la stratégie digitale des projets clés de l'ANPI-Gabon et de la stratégie nationale de la promotion des Investissements ;
- définir les cibles concernées par les différents plans ;
- proposer en fonction de chaque plan et cible les outils adaptés ;
- proposer des actions de vulgarisation destinées aux cibles ;
- proposer un système de gestion des actions de communication globale.

**II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE**

Le PPIC invite les firmes de consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir

les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Etre un Cabinet/ agence de communication, ayant une expérience internationale avérée dans le marketing stratégique et la communication digitale et classique dans des environnements multiculturels et variés ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans les domaines de la communication publique et privée ; et
- Justifier également d'une expérience nationale et internationale dans l'exécution des missions similaires.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet /firme sera retenu et consulté à partir de la méthode basée sélection sur la Qualité et le Coût (SFQC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires **par courrier électronique à : [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com) et [busamba@yahoo.com](mailto:busamba@yahoo.com) ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).**

Les plis porteront la mention suivante « **SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN MARKETING ET DE COMMUNICATION DE L'ANPI-GABON** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 21 décembre 2016 :

**Unité de Coordination du Projet de Promotion  
de l'Investissement et de la Compétitivité  
Quartier Glass / Michèle Marine, Résidence Waterloo  
BP. : 3403 Libreville/ Gabon  
Tel : (+241) 01 76 39 11/12  
(+241) 04 12 45 45 / 07 41 27 79  
E-mail: [ucp.ppicgabon@gmail.com](mailto:ucp.ppicgabon@gmail.com)**